



Quel développement pour le covoiturage dans les territoires ?





Publication d'un guide méthodologique en septembre 2016,

Enquête nationale sur le covoiturage de courte distance - 2015

- L'existant
- les facteurs de succès



Téléchargeable sur :

http://www.ademe.fr/developpement-covoiturage-regulier-courte-moyenne-distance





L'existant:

Qui covoiture aujourd'hui?

- L'état de la pratique analyse de l'ENTD 2008
- Autres enquêtes sur les territoires auprès de co-voitureurs
 - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère,
 - Communauté Urbaine de Dunkerque-Grand Littoral
 - les départements
 - du Bas-Rhin,
 - de Charente-Maritime,
 - de Loire-Atlantique
 - des Pyrénées Atlantiques





2 millions d'actifs covoiturent tous les jours

- Le covoiturage « extra-familial » = 3 % des déplacements domicile-travail
- 91% des habitants du Grand Lyon n'ont jamais covoituré
- 42% des automobilistes l'ont déjà testé

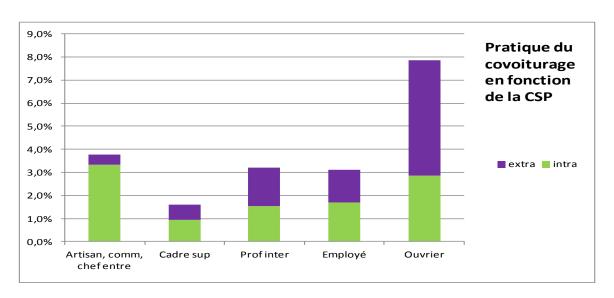


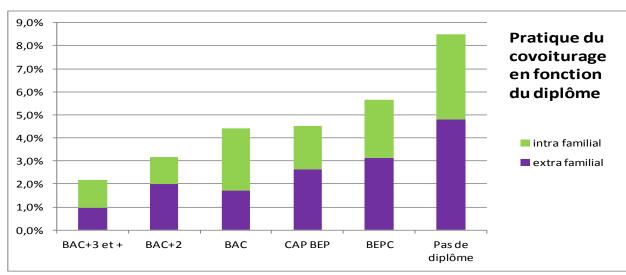


L'état de la pratique

Une idée reçue : le covoiturage concerne surtout les cadres urbains

- Les personnes les moins diplômées sont celles qui covoiturent le plus
- Forte proportion d'ouvriers et peu de cadres parmi les covoitureurs



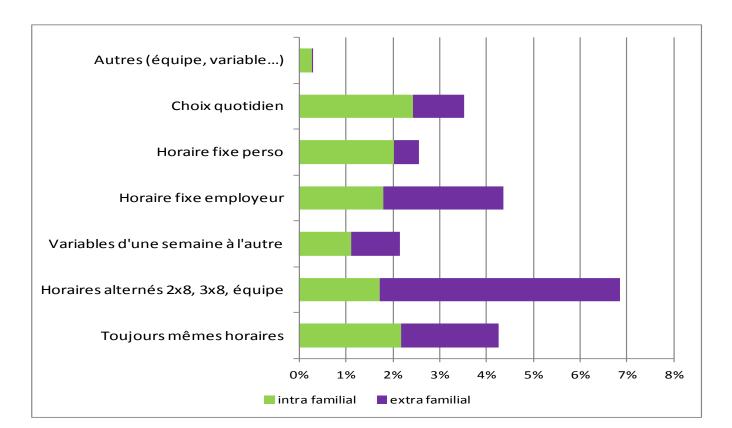






L'état de la pratique

Les horaires de travail conditionnent la pratique

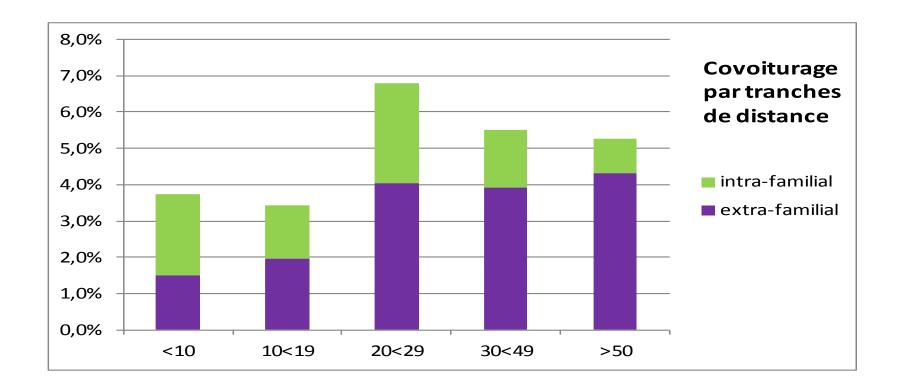






L'état de la pratique – analyse de l'ENTD 2008

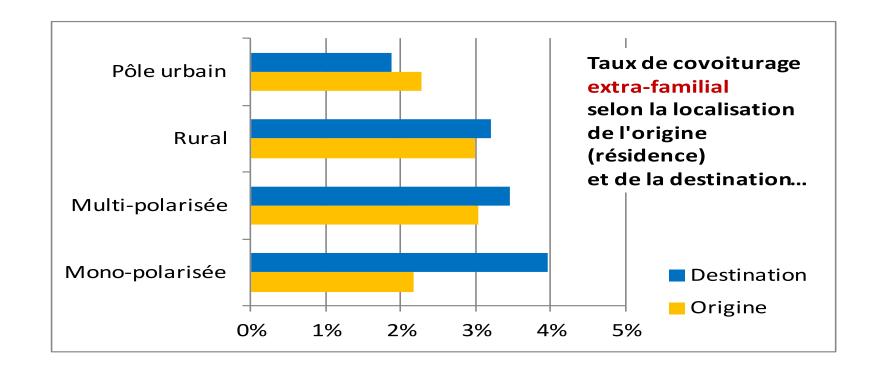
- Le trajet moyen est de 20 km (30-40 pour le le domicile/travail)
- La part modale atteint 4 % au-delà de 20 km





L'état de la pratique

• La pratique est plus forte dans les zones périurbaines et rurales qu'en zone urbaine

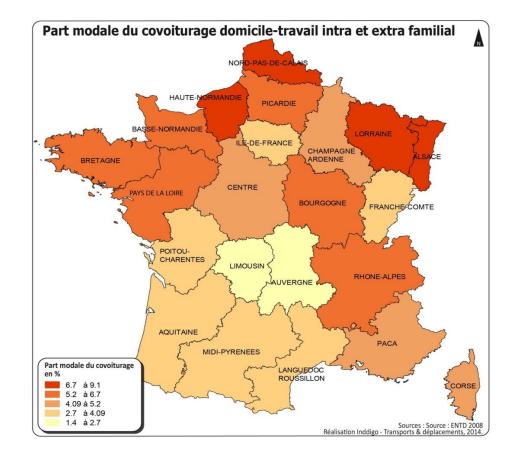






L'état de la pratique

• De fortes disparités régionales (rapport de 1 à 6)







L'état de la pratique

En synthèse, le covoiturage est plus développé :

- Chez les personnes moins diplômées
- Qui ont des horaires fixes
- Chez les ouvriers, très peu chez les cadres
- Pour les trajets au-delà de 20 km
- En zone périurbaine et rurale
- Dans les régions du nord et de l'est de la France





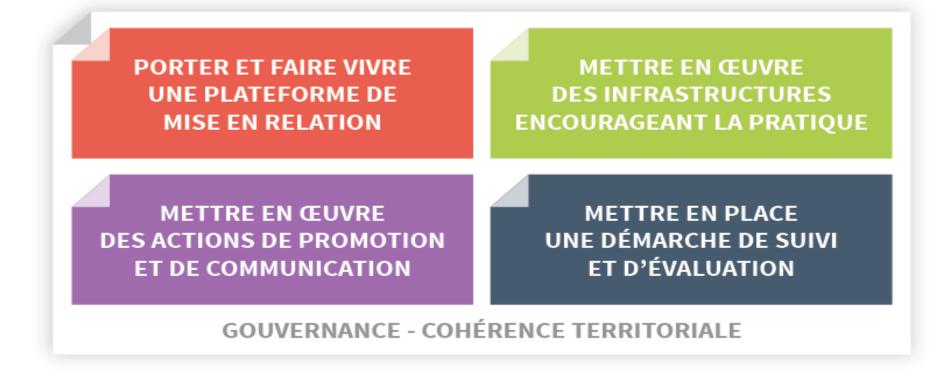
Autres enseignements:

- Taux de remplissage autour de 2,5 personnes par voiture
- Dans ¾ des cas le passager est récupéré chez lui, dans ¼ des cas les covoitureurs se retrouvent sur un parking/aire
- Alternance de véhicule dans la majorité des cas, peu d'échange d'argent
- 90 % des covoitureurs sont d'anciens autosolistes. Peu de report depuis les TC
- Potentiel de progression : 1/3 à la moitié des autosolistes ne sont pas réfractaires à l'idée de covoiturer





Facteurs de succès d'une politique de covoiturage







Facteurs de succès d'une politique de covoiturage (1/5)

Gouvernance et cohérence territoriale

Evolutions liées aux lois MAPTAM, NOTRE, LTECV

• Région :

- Taille pertinente pour être chef de file de la politique covoiturage
- Le SRADDET est une opportunité pour formaliser la politique covoiturage à l'échelle régionale

• AOM / Métropole :

- Récupère la compétence covoiturage
- Possibilité de créer un signe distinctif
- Schéma de développement des aires de covoiturage (seule ou conjointement)

• Départements :

- Suppression de la clause de compétence générale
- Possibilité d'utiliser la compétence voirie ou action sociale
- **Employeurs** : plan de mobilité obligatoire pour les entreprises regroupant plus de 100 salariés sur un même site





Facteurs de succès d'une politique de covoiturage (1/5)

Gouvernance et cohérence territoriale

Proposition d'un cadre partenarial

PORTER ET FAIRE VIVRE UNE PLATEFORME DE MISE EN RELATION

Portage à l'échelle de la Région (voire Département)

Promotion par tous les acteurs du territoire de la même plateforme

METTRE EN **ŒUVRE DES** INFRASTRUCTURES **ENCOURAGEANT LA PRATIQUE**

Possibilité d'un pilotage Régional mais la mise en œuvre peut s'opérer sous l'égide des départements et des AOM

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

Un partenariat large permet de bénéficier d'économies d'échelle (conception, tirage, etc.) Actions de terrain déployées par les AOM sur leur territoire, la Région en dehors

Une forte implication des employeurs et zones d'activités est nécessaire

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Pilotage régional pertinent
- Implication de tous les acteurs du territoire (collectivités et employeurs)





Facteurs de succès d'une politique de covoiturage (2/5)



Une plateforme de mise en relation efficace

• Intérêt d'une plateforme publique :

- Service pour tous
- Vitrine de la politique covoiturage : informations, sensibilisation, etc.
- Les données de la plateformes sont utiles pour l'évaluation (nombre d'inscrits, de trajets postés, etc.)

• Les limites des plateformes :

- 80 à 90 % des covoitureurs ne les utilisent pas (covoiturage entre collègues ou voisins)
- S'inscrire n'est pas covoiturer
- La simple mise en relation ne lève pas les principaux freins au covoiturage





Facteurs de succès d'une politique de covoiturage (2/5)

PORTER ET FAIRE VIVRE UNE PLATEFORME DE MISE EN RELATION

Une plateforme de mise en relation efficace

- D'envergure suffisante (régionale, voire départementale ????)
- Fonctionnalités simples
- Ergonomie
- Actualisations régulières, ne pas donner l'impression que le site est « mort »
- Un lien direct avec les usagers
- Vitrine de la politique territoriale :
 - Informations utiles
 - Avantages du covoiturage
 - Localisation des aires de covoiturage





Facteurs de succès d'une politique de covoiturage (3/5)

METTRE EN ŒUVRE DES INFRASTRUCTURES ENCOURAGEANT LA PRATIQUE

Aménagement d'infrastructures

Intérêt des aires de covoiturage :

- Un quart des équipages de covoiturage a besoin d'un lieu de rendez-vous
- Encadrer la pratique et éviter du stationnement dangereux
- Rendre visible la pratique et en assurer la promotion
- Rassurer les parties prenantes : une aire pleine est un signal positif envoyé aux élus, aux habitants, etc.





Facteurs de succès d'une politique de covoiturage (3/5)

METTRE EN ŒUVRE DES INFRASTRUCTURES ENCOURAGEANT LA PRATIQUE

Aménagement d'infrastructures



Constituer un réseau d'aires de covoiturage

- Au maximum sur des parkings existants
- A proximité d'un lieu où l'on observe déjà une pratique du covoiturage
- Visibles depuis un axe fréquenté







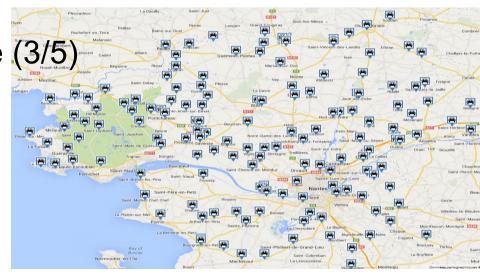
Facteurs de succès d'une politique de covoiturage (3/5)

METTRE EN ŒUVRE DES INFRASTRUCTURES ENCOURAGEANT LA PRATIQUE

Aménagement d'infrastructures

Constituer un réseau d'aires de covoiturage

- Faciles d'accès
- Gratuites
- Surface suffisante, qui permette chaque jour de trouver une place disponible
- Signalisation spécifique



Plus de 150 aires en Loire Atlantique



90 en Gironde





Facteurs de succès d'une politique de covoiturage (4/5)

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION



L'animation et la communication













Facteurs de succès d'une politique de covoiturage (4/5)

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

L'animation et la communication

Intérêt des challenges « covoiturage » :

- Emulation inter-entreprises
- Bons retours médiatiques
- Augmenter le nombre d'inscrits à la plateforme
- Effet durable sur la pratique
- Nécessite une implication forte des employeurs



















Facteurs de succès d'une politique de covoiturage (5/5)

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Démarche de suivi et évaluation

Objectifs:

- Evaluer l'efficacité des actions et / ou les réorienter
- Eléments de communication pour donner de la visibilité au covoiturage
- Retours d'expériences utiles pour d'autres territoires

INDICATEURS D'EFFICACITÉ	MÉTHODES D'ÉVALUATION
ÉVOLUTION DE LA PART DU COVOITURAGE DANS LES DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL	 évolution du nombre d'inscrits sur la plateforme régionale; évolution du nombre de trajets proposés; comptages sur quelques axes routiers structurants et en entrées de zones d'activités, et comparaison annuelle; comptages et enquêtes sur des parkings d'entreprises et d'administration, et comparaison annuelle; analyse des enquêtes existantes: Enquêtes Ménages Déplacements (EMD), Enquêtes Déplacements Villes Moyennes (EDVM), Enquêtes Déplacements Grand Territoire (EDGT).
ÉVOLUTION DE LA PART DU COVOITURAGE CHEZ LES EMPLOYEURS SENSIBILISÉS	■ enquête par questionnaires auprès des employés (via le référent PDE s'il existe).
SATISFACTION DES USAGERS DE LA PLATEFORME INTERNET	enquête par questionnaires auprès des inscrits.
UTILISATION DES AIRES DE COVOITURAGE	 comptages occupation des aires de covoiturage : tous les ans (un mardi ou jeudi + un samedi); administration d'une enquête qualitative en complément (motifs de déplacement, mode d'accès à l'aire, distances parcourues, taux d'occupation, etc.).





Perspectives

Demain des voies réservées ?

Voies HOV

High Occupancy vehicle

30% de véhicules partagés en plus en un an au Quebec









Perspectives

Vers du covoiturage dynamique?

- De nombreuses start-ups mettent au point des solutions innovantes
- Pas d'éléments objectifs sur leurs performances, attraits et limites
 - Faciliter leur expérimentation
 - Obtenir en contrepartie des retours d'expérience publics
- BlaBlaLines ?????

Ces services permettront-ils d'élargir le covoiturage au-delà du cœur de cible : pour les salariés du tertiaire ? Les cadres ?





En guise de conclusion :

Les changements (de comportements) sont souvent guidés par :

- Le cout et les contraintes (réglementaires, spatiales...)
- Mais aussi
- Le Confort et le plaisir
- le mimétisme sociale

Le développement du co-voiturage de courtes distance doit respecter ces principes.





Merci de votre attention